DLP 16-9-94122 15
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN 0758 2390

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex
ABONNEMENT ANNUEL : 290 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3 500 28 D
☎ 80.26.35.45
EDITION GRANDES CULTURES
Bulletin n° 21- 14 août 1994

COLZA : Attention aux dégâts de limaces
CEREALES : Traitements de semence : . Nouveautés 94
. Dépliant

COLZA

STADE : Levée à B6. En tous secteurs la régularité de la levée a été fortement conditionnée par l'importance des pluies juste après semis. Dans les parcelles à levée irrégulière une deuxième levée est actuellement en cours.

Limaces

Les conditions climatiques sont très favorables à ce ravageur. Des dégâts importants sont signalés dans l'Yonne et en Côte-d'Or ; la durée d'action des granulés va de 4 à 8 jours; souvent un deuxième passage a été nécessaire.
PRECONISATION : Estimer l'importance de la population présente dans les parcelles n'ayant pas atteint 2-3 feuilles : placer une poignée d'appâts sous une tuile, une planche, voire un carton ondulé et dénombrer les limaces tuées. N'oubliez pas que les limaces noires mangent le colza dans le sol, avant la levée. **Dans tous les cas intervenir dès les premiers dégâts jusqu'au stade "2-3 feuilles"** avec l'un des produits suivants : MALICE à 7,5 kg/ha (Bensultap à 5 %) - MESUROL à 3 kg/ha (mercaptodiméthur à 4 %) - SKIPPER à 5 kg/ha (thiodicarbe à 4 %) - Produits à base de métaldéhyde à 5 % (nombreuses spécialités) s'utilisant à la dose de 5 à 10 kg/ha.

Altises

Le nombre de plantes attaquées ne dépasse pas le seuil de traitement (3 pieds sur 10 avec morsures jusqu'au stade 2 feuilles). Les captures d'altises sont nulles ou insignifiantes actuellement. Le seuil de 0 à 30 captures cumulées (après le stade B2) n'est jamais atteint.
PRECONISATION : Aucun traitement justifié actuellement. Voir aussi bulletin n° 20 du 31 août 1994.

Pucerons

: Aucune capture à la tour d'Auxerre. Aucun puceron en culture.

Tenthrède de la rave

Les dégâts sont provoqués par la larve qui mange les feuilles par le dessous. **Les défoliations deviennent rarement suffisantes pour justifier un traitement.** Actuellement de nombreux adultes sont retrouvés dans les cuvettes (90 Comblanchien (21), 60 à Laignes (21), 70 à Pesmes (70), 100 à Dannemarie S/Crête (25), 30 à St Loup (39),...) ; des oeufs sont présents sur les colzas en place : ils forment une petite boursouflure sur le bord des cotylédons.
PRECONISATION : Aucun traitement justifié actuellement. Surveiller la présence de chenilles sur les jeunes colzas.

Maladies

Mildiou : Des attaques sur cotylédons, plus exceptionnellement sur premières feuilles sont observées dans quelques parcelles (Messigny (21),...).
Phoma : Les plantes sont sensibles aux attaques de la levée au stade 2-3 feuilles. Plus la levée et le développement jusqu'au stade 2-3 feuilles est rapide moins les risques sont élevés.
PRECONISATION : Aucun fongicide n'est efficace sur ces deux maladies à l'heure actuelle.

CEREALES

Traitement de semences

L'arrivée sur le marché des traitements de semences, de produits haut de gamme, mais plus coûteux que les traitements traditionnels conduit à raisonner le choix en fonction non seulement du prix d'achat mais aussi des risques couverts et donc du gain de rendement espéré.

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Directeur Gérant : G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

Les traitements de semences "classiques" sont classés selon le type de protection offerte. Le type de traitement et les produits utilisés par les semenciers figurent sur les étiquettes accompagnant les lots de semences. Selon les risques parasitaires de la parcelle, les types de semences, les conditions de semis (date,...), les calendriers de travail prévisibles pour la campagne et le niveau de garantie attendue vous avez le choix entre :

Protection / Type de traitement	Fontes de semis Septorisose	Fontes de semis Fusariose	helminthos gramineum	Carie	Corbeaux	Mouche grise	Charbon couvert de l'orge	Charbon nu du blé	Charbon nu de l'orge	Action secondaire sur oïdium	Action sur la physiologie de la plante
T2 (Ti de base)	bonne eff.	X	X	X	X						
T4	X	X	X	X	X	X					
T5	X	X	X	X	X		X	X			
T6	X	X	Eff. moyenne	X	X				X		
T7 (plus spécifique sur charbon couvert de l'orge)			Eff. moyenne		X		X		Eff. moyenne	X	
T8	X	X	Eff. renforcée	X	X				Eff. renforcée	X	
T9A	X	X	Eff. renforcée	X	X				Eff. renforcée	X	X
T9B	X	X	Eff. renforcée	X	X	X			Eff. renforcée	X	X

Commentaires : à part le T7 (spécifique charbon couvert de l'orge) **tous les traitements (T4 à T9)** ont pour base un T2 auquel s'ajoute une (ou plusieurs) **activité(s)** supplémentaire(s). Une crpox (X) signifie = efficace sur

NOUVEAUX PRODUITS COMMERCIALISES EN 94

■*2 spécialités précommercialisées en 93 :*

REAL (Rhône Poulenc Agro)
Composition : 200 g/l de triticonazole + 84 g/l d'anthraquinone*.
Dose d'emploi : 0,6 l/ql.
Densité de semis conseillée : 250 à 400 gr/m^2
Conditionnement : traitement industriel (T.I.).
Prix indicatif : 145 F/ql.
Intérêt : Outre son action sur les maladies classiques de la semence (carie, fusarioses), il présente un effet sur les maladies en végétation (rouilles jaune et brune surtout) permettant éventuellement de modifier les stratégies fongicides en végétation.

CELEST (Ciba-Geigy) et **ELYXOR** (Dow Elanco)
Composition : 25 g/l de fludioxonil + 250 g/l d'anthraquinone*.
Dose d'emploi : 0,2 l/ql.
Conditionnement : traitement industriel. Le CELEST REV et ELYXOR AG avec pack complément mouche grise sont disponibles pour le traitement à la ferme.
Prix indicatif : 34 F/ql.
Spectre d'activité : Le fludioxonil est une nouvelle matière active fongicide de la famille des phénylpyrroles. Sur blé il est très actif sur carie et sur fontes de semis. Il a en particulier une bonne efficacité sur les 2 fusarioses (nivale et roseum). Sur orge il a une activité sur helminthosporiose gramineum transmise par la semence et sur les fontes de semis. Par contre il n'a pas d'efficacité sur les charbons.
Intérêt : Ces spécialités n'apportent pas d'insecticide et entrent dans la catégorie des traitements de désinfection de base appelée autrefois T2, elles sont d'un prix de revient économique et peuvent être appliquées sur **semence de ferme** comme sur **semences certifiées**.
Sur blé il est possible de compléter avec un insecticide, pour contrôler taupins et surtout mouches grises.
Produits pénétrants et de contact, très sélectifs et exemptés de classement toxicologique.

■*Nouveautés 94 :*

AUSTRAL (La Quinoléïne) - Autorisé en Décembre 92
Dose d'emploi : 0,5 l/ql
Conditionnement : traitement industriel (T.I.).
Prix indicatif : environ 90 F/ql.
AUSTRAL se situe sur le marché des T4 classiques.
Intérêt : meilleur anti-mouche grise (70 à 75 % d'efficacité). Effet phytotonique permettant des réductions de dose de semis (15 % source firme).

LOSPEL (Dow Elanco). Autorisé en février 93
Dose d'emploi : 0,1 l/ql.
Conditionnement T.I.
Intérêt : bonne efficacité sur le charbon nu des orges.

Déjà commercialisé sur betteraves, maïs et tournesol, GAUCHO est maintenant autorisé sur blé et orge :

GAUCHO blé (Bayer)
Composition : 175 g/l d'imidaclopride + 37,5 g/l de bitertanol + 125 g/l d'anthraquinone*.
Dose d'emploi : 0,4 l/ql
Conditionnement : T.I.
Prix indicatif : 155 F/ql
Intérêt : sur semis précoce, double protection fongicide (carie et fontes de semis) et insecticide par une meilleure prévention contre les viroses transmises par les pucerons et cicadelles (rémanence 60 jours après la levée). Pas d'efficacité contre la mouche grise.
Le bitertanol est une triazole très active sur carie et intéressante sur fontes de semis.
Ce traitement dispense d'une intervention insecticide à l'automne contre les pucerons vecteurs de la jaunisse.
➢Spécialité à essayer dans les secteurs à risque cicadelle indentifiés les années précédentes (Sud de l'Yonne, Puisaye,...) pour des parcelles semées précocement ; à éviter pour les semis tardifs, dans les secteurs et parcelles où le risque mouche grise est élevé (notamment derrière betterave).

GAUCHO orge
Composition : 350 g/l d'imidaclopride + 15 g/l de tébuconazole + 10 g/l de triazoxide.
Dose d'emploi : 0,2 l/ql
Conditionnement : T.I.
Prix indicatif : 165 F/ql.
Spectre d'activité : l'imidaclopride permet comme sur le blé le contrôle des pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante. Le tébuconazole est efficace sur charbon nu. Le triazoxide est un produit de contact actif sur l'helminthosporiose à H. gramineum transmise par la semence.
Intérêt : semble pour notre région bien adapté à l'orge d'hiver, semée précocement. Dispense dans tous les cas de **l'intervention insecticide d'automne, difficile à réaliser les années humides** (automne 92 et 93 par exemple).

* L'anthraquinone est un anti-corbeau.

CEREALES

INSECTICIDES
Traitement de semences
Régulateurs de croissance

JUIN 1994

Cette édition annule et remplace l'édition de juin 1993, elle sera valable jusqu'en juin 1995

ITCF
CEREALIERS DE FRANCE
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS

Document établi avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

SPV

PRIX : 25 F T.T.C.

 ISBN 2.86492.203.7 Imprimerie Groupe J.L Torcy

PROTECTION DES SEMENCES

EFFICACITE

- (case blanche) Bonne efficacité
- (case) Efficacité moyenne
- (case) Efficacité faible
- (case noire) Usage non autorisé
- * Présence de souches résistantes
- 200 Dose de produit commercial à utiliser en g/q ou ml/q

FORMULATION

- CS : Suspension de capsules
- DS : Poudre pour traitement de semences à sec
- FS : Suspension concentrée pour traitement de semences
- LS : Liquide pour traitement de semences
- SC : Suspension concentrée
- WG : Granulés à disperser dans l'eau
- WS : Poudre mouillable pour traitement de semences

CONDITIONNEMENT

- A : Gamme agricole Inférieur ou égal à 10 l ou kg
- I : Gamme industrielle Supérieur à 10 l ou kg
- M : Mixte, plusieurs conditionnements

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DU SOL ET DES SEMENCES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS

ITCF Juin 1994 INRA

FONGICIDES + INSECTICIDES + CORVIFUGES

BLE					ORGE				AVOINE		SEIGLE						RAVAGEURS (BLE ORGE AVOINE SEIGLE)		
CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
500	500	500	500					500		500	500	AUSTRAL	*La Quinoléine*	FS	I	ox. Cu. 60 g/l+téflutrine 40 g/l+anthraquinone 100 g/l	500	500	500
200	200	200	200		200	200		200	200	200	200	CHLOROBLE M TOTAL SUPERFIX	*Rhône-Poulenc*	WS	A	manèbe 40%+lindane 20%+anthraquinone 25%	200		200
400	400	400	400		400			400		400	400	CUPROLATE PLUS MGC	*Dow Elanco*	WS	A	ox. Cu. (β') 5%+lindane 10%+endosulfan 25%+anthraq. 12,5%	400	400	400
400	400	400	400					400		400	400	CUPROLATE PLUS MG3 LI	*Dow Elanco*	FS	M	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	400	400	400
200	200	200	200		200			200		200	200	CUPROLATE PLUS TRIPLE	*Dow Elanco*	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+lindane 25%+anthraquinone 25%	200		200
400	400	400	400									GAUCHO BLE	*Bayer S.A.*	FS	I	bitertanol 37,5 g/l+anthraquinone 125 g/l+imidaclopride 175 g/l	400		400
400	400	400	400					400		400	400	GERMINATE MG LIQUIDE ORANGE	*Rhône-Poulenc*	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	400	400	400
400	400	400	400					400		400	400	GERMISTAR (1)	*Rhône-Poulenc*	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	400	400	400
250	250	250	250		250	250		250	250	250	250	MANOLATE TRIPLE	*Dow Elanco*	DS	A	manèbe 48%+lindane 20%+anthraquinone 20%	250		250
400	400	400	400					400		400	400	QUINOLATE MG REV	*La Quinoléine*	FS	A	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 50 g/l+endosulfan 250 g/l		400	400
150	150	150	150		150			150		150	150	QUINOLATE PLUS TRIPL'ECO	*La Quinoléine*	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%+anthraquinone 33,5%	150		150
250	250	250	250		250			250		250	250	QUINOLATE PLUS TRIPLE FL	*La Quinoléine*	FS	A	ox. Cu. (β') 80 g/l+lindane 200 g/l+anthraquinone 200 g/l	250		250
300	300	300	300	300	300	300	300*	300	300	300	300	QUINOLATE PLUS V4X TRIPLE	*La Quinoléine*	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+carbox. 33,3%+lindane 16,6%+anthraq. 16,6%	300		300
300	300	300	300		300			300		300	300	QUINOLATE S MG	*La Quinoléine*	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+lindane 10%+end. 33,5%+anthraq. 16,6%		300	300
500	500	500	500		500			500		500	500	QUINOLATE S MG FL	*La Quinoléine*	FS	M	ox. Cu. (β') 40 g/l+lindane 60 g/l+end. 200 g/l+anthraq. 100 g/l		500	500
400	400	400	400		400			400		400	400	QUINOLATE S MG SAFLO	*La Quinoléine*	FS	I	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		400	400
600	600	600	600					600		600	600	TEBUZATE GTM	*Dow Elanco*	FS	A	thiab. 166,7 g/l+triac.guaz. 133,3 g/l+lind. 66,7 g/l+end. 166,7 g/l	600	600	600

P83

ITCF Juin 1994 INRA

FONGICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
200	200	200	200		200			200		200	200	CELEST	*La Quinoléine*	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	CELEST REV	*La Quinoléine*	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	CUPROLATE PLUS CORBEAUX	*Dow Elanco*	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			200
200	200	200	200		200			200		200	200	CUPROLATE PLUS CORBEAUX LI	*Dow Elanco*	FS	A	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	CUPROLATE PLUS T2 LI	*Dow Elanco*	FS	I	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	ELYXOR AG	*Dow Elanco*	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	ELYXOR DE	*Dow Elanco*	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
					700		700					FERRAX	*Sopra*	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu. (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			700
200	200	200	200							200	200	GENOIS	*La Quinoléine*	WS	M	ox. Cu. (β') 10%+prochloraze 9,2%+anthraq. 25%			200
					700		700					GEOR	*La Quinoléine*	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			700
200	200	200	200					200		200	200	GERMINATE DOUBLE LIQUIDE	*Rhône-Poulenc*	FS	M	ox. Cu. 150 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
					400		400					GERIKO BIOP (1)	*Rhône-Poulenc*	FS	I	diniconazole 7,5 g/l+iprodione 75 g/l+anthraq. 125 g/l			400
					200		200					GERIKO SUPER	*Rhône-Poulenc*	FS	A	diniconazole 15 g/l+iprodione 150 g/l+anthraq. 250 g/l			200
200	200	200	200					200		200	200	LOTUS	*Rhône-Poulenc*	FS	I	flutriafol 10 g/l+triacétate de guazatine 400 g/l			200
300	300	300	300					300		300	300	PALLAS	*Rhône-Poulenc*	LS	A	triacétate de guazatine 265 g/l			300
200	200	200	200					200		200	200	PANOCTINE 40	*Sopra*	LS	M	triacétate de guazatine 400 g/l			200
200	200	200	200		200			200		200	200	QUINOLATE PLUS ACFL	*La Quinoléine*	FS	M	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			[illegible]
[illegible]			[illegible]		[illegible]			[illegible]		[illegible]	[illegible]	QUINOLATE PLUS ANTICORB.ECO	*La Quinoléine*	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+anthraquinone 33,5%			150
200	200	200	200		200		200	200		200	200	QUINOLATE PLUS HIFI	*La Quinoléine*	WS	A	flutriafol 3,75%+ ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			200
400	400	400	400		400		400	400		400	400	QUINOLATE PLUS HIFI LIQUIDE	*La Quinoléine*	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
400	400	400	400	400	400	400	400*	400	400	400	400	QUINOLATE PLUS V4X AC FL	*La Quinoléine*	FS	M	carboxine 250 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
					600		600					RAVYL	*Dow Elanco*	FS	M	myclobutanil 20,8 g/l+ampropylfos 27,5 g/l+anthraq. 83,3 g/l			600
600	600	600					600					REAL	*Rhône-Poulenc*	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l			600
300	300	300	300	300	300			300		300	300	SEMEVAX	*UNCAA-Semex*	FS	I	thirame 200 g/l+carboxine 200 g/l			300
200	200	200	200									SIBUTOL A	*Bayer S.A.*	FS	I	bitertanol 75 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
400	400	400	400					400		400	400	TEBUZATE GTC	*Dow Elanco*	FS	A	thiabendazole 250 g/l+triacétate de guazatine 200 g/l			400
					300	300	300		300			TRIMISEM	*Dow Elanco*	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%			300
400	400	400	400		400		400	400		400	400	VINCIT FLO	*Sopra*	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
200	200	200	200		200		200	200		200	200	VINCIT PM	*Sopra*	WS	M	flutriafol 3,75%+ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			200

FONGICIDES + INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
					200		200					GAUCHO ORGE	*Bayer S.A.*	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	200		
150	150	150	150		150			150		150	150	QUINOLATE PLUS ANTITAUP.ECO	*La Quinoléine*	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%	150		

INSECTICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												COMPLEMENT S MG FLO	*La Quinoléine*	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		400	400
												PROTECTION MG	*Dow Elanco*	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		400	400
												TETRAFIT MGL	*Rhône-Poulenc*	WS	I	endosulfan 250 g/l+lindane 100 g/l		400	400

ITCF Juin 1994 INRA

FONGICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
							100*					BAYTAN 15 FLO	*Bayer S.A.*	FS	I	triadiménol 150 g/l			
200				200	200		200					BAYTAN MZ	*Bayer S.A.*	WS	A	triadiménol 15%+mancozèbe 40%			
200	200	200	200		200			200		200	200	CUPROLATE PLUS	*Dow Elanco*	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 10%			
							120					LOSPEL	*Dow Elanco*	LS	I	tétraconazole 125 g/l			
200	200	200	200		200	200		200	200	200	200	MANOLATE	*Dow Elanco*	DS	A	manèbe 48%			
	200	200	200					200		200	200	POMARSOL	*Bayer S.A.*	WS	A	thirame 80%			
	200	200	200					200		200	200	POMARSOL ULTRADISPERSIBLE	*Bayer S.A.*	WG	A	thirame 80%			
150	150	150	150		150			150		150	150	QUINOLATE PLUS SEM. ECO	*La Quinoléine*	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 13,3%			
200	200	200	200*					200*		200*	200*	TEBUZATE	*Dow Elanco*	WS	A	thiabendazole 60%			
260	260	260	260*					260*		260*	260*	TECTO FR	*Dow Elanco*	FS	I	thiabendazole 450 g/l			

INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												CAPFOS	*Dow Elanco*	CS	I	fonofos 480 g/l	365	365	

CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												CORBIT 80	*Bayer S.A.*	WS	A	anthraquinone 80%			70

(1) Spécialité incluant un agent filmogène.

Agents de pelliculage autorisés à la vente : DATIF Rouge (Bayer S.A.), LISTRAT (Dow Elanco), NACRET (La Quinoléine), PERIDIAM Process (Rhône-Poulenc), SEPIRET (Seppic), TANSORG (Sopra).

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DES PARTIES AERIENNES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS

ITCF Juin 1994 INRA

BLE				ORGE								RAVAGEURS BLE ORGE	
OIDIUM	SEPTORIOSES	ROUILLE BRUNE	ROUILLE JAUNE	OIDIUM	RHYNCHOSPORIOSE	ROUILLE NAINE	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	**PUCERONS sur feuillage** Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	**CICADELLE** Nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs
				200*			BAYTAN 15 FLO	*Bayer S.A.*	FS	I	triadiménol 150 g/l		
200*				200*			BAYTAN MZ	*Bayer S.A.*	WS	A	triadiménol 15%+mancozèbe 40%		
				700			FERRAX	*Sopra*	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu. (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
							GAUCHO BLE	*Bayer S.A.*	FS	I	bitertanol 37,5 g/l + anthraquinone 125 g/l + imidaclopride 175 g/l	400	400
							GAUCHO ORGE	*Bayer S.A.*	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	200	200
				700			GEOR	*La Quinoléine*	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
600	600	600	600	600*	600	600	REAL	*Rhône-Poulenc*	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l		
				300			TRIMISEM	*Dow Elanco*	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%		

N.B. : l'efficacité du REAL est appréciée par rapport aux autres traitements de semences pendant la phase semis sortie hiver. Au delà, les efficacités annoncées ne peuvent pas être assimilées à celles obtenues par des traitements foliaires.

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)

- Autorisé, bonne efficacité
- Autorisé, efficacité moyenne ou irrégulière
- Non autorisé

FORMULATION	
CS : Suspension de capsules	RB : Appât prêt à l'emploi
EC : Concentré émulsionnable	SC : Suspension concentrée
FG : Granulé fin	SL : Concentré soluble
GB : Appât granulé	WG : Granulé à disperser dans l'eau
GR : Granulé	

ITCF INSECTICIDES, NEMATICIDE Juin 1994

SPECIALITES COMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE G/L LIQUIDE	Formulation	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLE nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs (W.D.V.)	MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES Mineuses	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES des fleurs de blé
TRAITEMENT DU SOL												
TEMIK 10 G	Rhône-Poulenc	aldicarbe	100 g/kg	GR	10 kg							
TRAITEMENT EN VEGETATION												
FASTAC	Cyanamid Agro	alphaméthrine	50 g/l	EC		0,2 l	0,2 l		0,2 l		0,3 l	
DUCAT	Bayer S.A.	bétacyfluthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
ENDURO	Bayer S.A.	bétacyfluthrine+oxydéméton-méthyl	8 g/l+250 g/l	EC							0,4 l	
TALSTAR	Rhône-Poulenc	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l	0,1 l		0,075 l	0,075 l	0,05 l	
TALSTAR FLO	Rhône-Poulenc	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l	0,125 l		0,1 l	0,1 l	0,0625 l	
BAYTHROID	Bayer S.A.	cyfluthrine	50 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
CYMBUSH	Sopra	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25 l	
KAFIL SUPER	La Quinoléine	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25 l	
MASTOR	Elf Atochem Agri	cyperméthrine	50 g/l	EC		0,4 l						
SHERPA 10	Sédagri	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l					0,25 l	
DECIS CE	Procida	deltaméthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l		0,3 l	0,25 l	0,25 l	
BEST	Procida	deltaméthrine+pyrimicarbe	5 g/l+100 g/l	EC							1 l	
GALION	Dow Elanco	deltaméthrine+endosulfan	5 g/l+200 g/l	EC		1,2 l					1 l	
TECHN'UFAN	Sipcam-Phyteurop	endosulfan	350 g/l	EC							1,5 l	
SERK EC	Sandoz Agro	endosulfan+thiométon	200 g/l+66,7 g/l	EC						1,5 l	1,5 l	2 l
SUMI-ALPHA	Cyanamid Agro	esfenvalérate	25 g/l	EC		0,25 l	0,25 l		0,3 l		0.3 l	
SUMICIDIN 10	Cyanamid Agro	fenvalérate	100 g/l	EC		0,25 l			0,35 l		0,35 l	
MAVRIK et MAVRIK FLO	Sandoz Agro	fluvalinate	240 g/l	EC/SC		0,2 l	0,2 l				0,15 l	
MAVRIK SYSTO et MAVRIK B	Sandoz Agro	fluvalinate+thiométon	72 g/l+200 g/l	EC						0,3 l	0,3 l	
DYFONATE MS	Sopra	fonofos microencapsulé	552 g/l	CS				2 l				
KARATE	Sopra	lambda-cyhalothrine	50 g/l	EC		0,15 l	0,15 l		0,125 l	0,125 l	0,125 l	0,15 l
KARATE K	Sopra	lambda-cyhalothrine+pyrimicarbe	5 g/l+100 g/l	EC							1 l	
FOLIMATE	Bayer S.A.	ométhoate	250 g/l	SL				2,6 l				
ZOLONE FLO	Rhône-Poulenc	phosalone	500 g/l	SC							1,2 l	
PIRIMOR G	Sopra	pyrimicarbe	50%	WG							0,25 kg	
TRACKER 108 EC	Du Pont de Nemours	tralométhrine	108 g/l	EC		0,09 l			0,08 l	0,08 l	0,08 l	

* Les informations chiffrées pour chaque ravageur correspondent aux doses à utiliser à l'hectare

ITCF MOLLUSCICIDES Juin 1994

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE	Formulation	LIMACES	
MALICE	Sopra	bensultap	5%	RB	60 gra/m²	7,5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 gra/m²	3 à 5 kg/ha
HELARION mini-granulés et HELARION RS	Scac-Fisons	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
EXTRALUGEC S.R.	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 gra/m²	5 à 8 kg/ha
LIMATIC mini-granulés et LIMASTOP mini-granulés	CNCATA/Agrinet	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	RB	35 gra/m²	7 kg/ha
SKIPPER	Rhône-Poulenc	thiodicarbe	4%	RB	30 gra/m²	5 kg/ha

gra/m² = granulés par m²

CONSEILS DE LUTTE

LIMACES	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage (jaunisse nanisante de l'orge)	CICADELLES
Application de surface automne, hiver, début de printemps : - si parcelle régulièrement infestée, traitement au semis et à la levée, - dès l'apparition des dégâts. (Répéter l'intervention si nécessaire)	Au semis, avec un microgranulateur adapté au semoir à céréales. Après analyse révélant un taux d'*Heterodera avenae* supérieur à 5 larves/g de sol, et des dégâts constatés les années précédentes.	- Quel que soit le stade de la céréale, si 10 à 15% des plantes portent au moins un puceron : intervention immédiate. - En dessous de ce seuil, intervenir seulement si les pucerons sont encore observés au bout de 10 jours, quel que soit leur nombre.	Dans les régions concernées : Centre, Centre Est et Sud Bassin Parisien, des cicadelles du genre *Psammotettix* peuvent être présentes dès la levée des céréales. Suivre les résultats du réseau de piégeage des avertissements agricoles. - En présence de cicadelles, intervention immédiate dès la levée (coléoptile-1 feuille). - Intervention à renouveler si de nouvelles captures sont réalisées.

MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES MINEUSES	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES
La lutte contre ce ravageur débute au semis par l'utilisation du traitement de semence. En fonction de la population d'oeufs viables (analyse de sol en fin d'été), l'importance du risque est le suivant : - risque faible : < 1 million/ha - risque moyen : 1 à 3 millions/ha - risque élevé : 3 à 5 millions/ha - risque très élevé : > 5 millions/ha.	A partir de la première quinzaine de mai, dès l'apparition des premières feuilles pincées, le seuil d'intervention conseillé est : - sur orge de printemps : 1 larve mineuse/20 talles, - sur céréales d'hiver : 1,5 larves mineuses/20 talles.	Le risque n'est élevé que sur orge de printemps à la montaison.	De l'épiaison au stade laiteux-pâteux : - traiter dès qu'on observe 1 épi sur 2 colonisé par au moins un puceron.	Entre le début de l'épiaison et la fin floraison. Le risque est élevé lorsque les trois conditions suivantes sont réunies : - vol de cécidomyies signalé - temps calme et chaud (>15°C) - blé à l'épiaison et cécidomyies en position de ponte sur les épis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

"Les indications portées sur ce document reflètent l'état de la science et de la technique à la suite d'expérimentations nombreuses et poussées. Elles ne sauraient constituer une préconisation ou une incitation à l'utilisation des produits mentionnés dont certains bien qu'ayant prouvé leur intérêt et leur innocuité ne sont pas autorisés à la vente pour l'usage indiqué. Les dites informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de ce dépliant".

LUTTE CONTRE LA VERSE

- Autorisé
- Non autorisé

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1994

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES (concentration en g/l)	BLE TENDRE HIVER	BLE TENDRE PRINTEMPS	BLE DUR HIVER	BLE DUR PRINTEMPS	ORGE HIVER	ORGE PRINTEMPS	SEIGLE	TRITICALE	AVOINE
BREF C	Sipcam Phyteurop	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CALLIVERSE	Calliope	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CONTREVERSE	Tradiagri	chlorméquat chlorure 460 g/l									
COURTE PAILLE	Tradiagri	chlorméquat chlorure 460 g/l									
C-TRIPLE	Interphyto	chlorméquat chlorure 460 g/l									
JADEX 0-460	Phytorus	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CeCeCe 750	BASF	chlorméquat chlorure 750 g/l									
CALLIVERSE FORT	Calliope	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CYCOCEL C5 BASF	BASF	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CYCOSTALK 460	Agriphyt	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CONTREVERSE C5	Tradiagri	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
COURTE PAILLE C5	Tradiagri	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
PENTAGRAN 448	Interphyto	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CYCOCEL CL	Cyanamid Agro / BASF	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 35 g/l + imazaquine 10 g/l									
SIACOURT C	Interphyto	chlorméquat chlorure 230 g/l + hydrolysat de protéines									
MODDUS	Ciba	trinexapac éthyl 250 g/l									
SONIS	La Quinoléine	trinexapac-éthyl 250 g/l + éthéphon 250 g/l									
TERPAL	BASF	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l									
ARVEST	Sipcam Phyteurop	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
RANFOR	Ciba	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
VIVAX L	Rhône-Poulenc	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
ETHEVERSE	Ciba	éthéphon 480 g/l									
CERONE	Rhône-Poulenc	éthéphon 480 g/l									

Toutes les spécialités sont commercialisées sous forme de concentré soluble.

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1994

ESPECES	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES en l/ha	EPOQUES D'APPLICATION
BLE TENDRE HIVER	BREF C, CONTREVERSE, COURTE PAILLE, C-TRIPLE, JADEX 0-460, CALLIVERSE	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL C5 BASF, CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5, CALLIVERSE FORT, CYCOSTALK 460, PENTAGAN 448	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CeCeCe 750	1,2	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL CL (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	Plein tallage à 1 noeud.
	SIACOURT C	3,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	MODDUS	0,5	Fin redressement à 2 noeud.
	SONIS (emballage associatif)	0,8 (0,4+0,4)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ARVEST, RANFOR, VIVAX L	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE *(1)*	0,6	1 noeud au début gonflement.
BLE TENDRE PRINTEMPS	CALLIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL C5 BASF, CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5,	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
	PENTAGRAN 448	"	" "
	CeCeCe 750	1,0	Fin tallage à épi 1 cm.
BLE DUR HIVER	CALLIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CYCOCEL C5 BASF, CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
	TERPAL	2,5	2 noeuds au début gonflement.
	ARVEST, RANFOR, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeuds au début gonflement.
BLE DUR PRINTEMPS	CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CYCOCEL C5 BASF, CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
ORGE HIVER	MODDUS	0,8	Fin redressement à 2 noeuds.
	SONIS (emballage associatif)	1,2 (0,6+0,6)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	ARVEST, RANFOR, VIVAX L	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeuds à la sortie des premières barbes.
ORGE PRINTEMPS	MODDUS	0,6	Fin redressement à épi 10 cm.
	ARVEST	1,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE	0,75	2 noeuds à l'apparition de la dernière feuille.
SEIGLE	CYCOCEL C5 BASF	2,5	2 noeuds.
	ARVEST, RANFOR, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeud au début gonflement
TRITICALE	TERPAL	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ARVEST, RANFOR, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
AVOINE	CYCOCEL C5 BASF	3,0	2 noeuds.

(1) En programme ou en mélange avec le chlorméquat chlorure.